

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mercredi 25 septembre 2019

Préfecture de l'Ardèche

Bureau de la représentation de l'Etat  
et de la communication interministérielle  
04 75 66 50 14

ARS Auvergne-Rhône-Alpes

Presse – 04 27 86 55 55



# Un projet de santé pour Privas

## La place essentielle du centre hospitalier des Vals d'Ardèche pour répondre aux besoins de santé de proximité des habitants du territoire.

En octobre 2018, l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes a placé le CH des Vals d'Ardèche (Privas) sous administration provisoire devant une situation financière très dégradée tant sur le plan organisationnel, managérial et financier que sur le plan de la qualité et sécurité des soins dans un contexte de recrutement médical difficile et d'activité faible.

En juillet 2019 devant l'impossibilité de recrutement à la fois de gynécologues-obstétriciens et de pédiatres, l'administrateur provisoire a demandé la suspension de l'activité de maternité (200 accouchements en 2018, 83 accouchements pour les 6 premiers mois de 2019...), prononcée par l'ARS le 29 juillet 2019, suspension toujours effective.

Alors que la mission d'administration provisoire touche à sa fin (7/10/19), sur la base du rapport remis par Joël Bouffies et alors que le 18 septembre 2019, la Haute autorité de santé (HAS) a prononcé la non certification de l'établissement, le D<sup>r</sup> Jean-Yves Grall, directeur général de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes, en présence de Françoise Souliman, Préfet de l'Ardèche a présenté ce jour le projet de santé global pour le bassin de Privas, qui doit permettre de conforter l'établissement sur ses missions de proximité et de regagner la confiance de tous les habitants du territoire.

### UNE OFFRE DE SOINS REPENSÉE POUR UNE MEILLEURE QUALITÉ DES PRISES EN CHARGE

#### Sur le plan médico-chirurgical

- **Une offre de soins qui consolide l'activité chirurgicale**, développe l'hospitalisation de jour en médecine et en particulier une activité de chimiothérapie/oncologie. Les autorisations actuelles sont maintenues et doivent être consolidées par le recrutement de praticiens dans un cadre territorial.
- **Les services de médecine et les consultations médicales réorganisés** pour un plus large accès aux avis de spécialistes en lien avec le CH Ardèche méridionale (CHARME) à Aubenas et le Groupement hospitalier Portes de Provence (GHPP) à Montélimar. Dans le cadre des équipes médicales de territoire, une offre de soins palliatifs sera renforcée et une antenne d'hospitalisation à domicile (HAD) créée à Privas.
- **Des urgences consolidées et sécurisées** avec le recrutement déjà fortement engagé de praticiens.
- **La transformation de la maternité en centre périnatal de proximité (CPP)** en anticipation de l'échéance de l'autorisation qui court jusqu'en août 2021, faute de médecins pour assurer l'activité obstétricale et pédiatrique et la permanence des soins de manière pérenne.

# 229

ACCOUCHEMENTS  
EN 2017

# 188

ACCOUCHEMENTS  
EN 2018

#### DES CHIFFRES

EN DEÇA DU SEUIL  
RÉGLEMENTAIRE  
DE 300 ACCOUCHE-  
MENTS PAR AN.

▪ **La préparation de la transformation de la maternité en un centre périnatal de proximité** : depuis la suspension de l'activité, des mesures ont d'ores et déjà été prises pour assurer la continuité de la prise en charge des femmes enceintes. Elles ont amené le CH de Privas à organiser un **accueil périnatal** ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 18h et le samedi de 9h à 12h30.

- Ce centre sera **adossé à la maternité du centre hospitalier d'Aubenas (CHARME)** et ses professionnels. Comme tous les CPP, il aura vocation à accueillir et accompagner l'ensemble des femmes du bassin de Privas pendant l'intégralité du suivi de leur grossesse, mais aussi après l'accouchement par des consultations post-natales menées par une sage-femme et un pédiatre. Il proposera, avant et après la naissance de l'enfant, de la prévention, un suivi, de l'éducation, de la préparation à l'accouchement et de l'information en plus d'une orientation adaptée à leur situation.

- Dans le cadre de cette transformation, une attention particulière sera portée sur le **financement de l'accompagnement des professionnels**, la continuité de la prise en charge des IVG et l'accueil en hôtel hospitalier des parturientes privadoises en proximité des maternités d'Aubenas et de Montélimar.

- L'établissement bénéficiera du **dispositif installé à Valence avec l'hélistur** pouvant être mobilisé avec une sage-femme.

- **Un accès en proximité aux examens d'imagerie** par le renouvellement du scanner et le soutien à la demande d'autorisation d'une IRM.

- **Une offre déployée en télé-médecine** qui repose sur la généralisation de la télé-régulation EHPAD - SAMU 07 sur tout le département actuellement en phase d'expérimentation. Egalement avec le développement de consultations avancées par télé-médecine dans le cadre de l'appel à projet régional en cours et la perspective de Télé-AVC.

## BUDGET DU CH

### 51 M€

BUDGET 2019  
DU CH VALS D'ARDÈCHE

## AIDES DE L'ARS

### 5,5 M€

FINANCÉS PAR L'ARS  
EN 2019 EN SOUTIEN  
À LA TRÉSORERIE POUR  
ASSURER LE FONCTION-  
NEMENT

### 10 M€

À VENIR POUR LA  
MODERNISATION DU CH

- MISE AUX NORMES DES INSTALLATIONS
- INVESTISSEMENTS COURANTS
- RENOUELEMENT DU SCANNER
- ...

## UNE OFFRE MÉDICO-SOCIALE RECONSTRuite ET RÉORGANISÉE DANS LE CADRE D'UN SCHÉMA DIRECTEUR IMMOBILIER AMBITIEUX SOUTENU PAR L'ARS ET LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

**Avec :**

- **Une équipe de gériatre confortée par de nouveaux recrutements en 2019**, qui permettra d'étendre le capacitaire de court séjour ainsi que le périmètre géographique de l'équipe mobile de gériatrie.

- **La reconstruction de l'EHPAD Le Montoulon à Privas**, au sein d'un pôle gériatrique renforcé sur le plan capacitaire de l'EHPAD, et une unité de soins de longue durée. A ceci s'ajoute une offre de service d'hébergement temporaire, de plateforme de répit et d'accueil de jour.

- **L'accueil sur le site Rivoly du CHVA (La Voulte sur Rhône), d'un plateau technique de soins de suite et de réadaptation (SSR)** plus conséquent et plus attractif pour les professionnels permettant le regroupement des lits de SSR du CHVA et de l'Armée du Salut tout en conservant de l'identité de chaque partenaire.

- **La rénovation de l'établissement et service d'aide par le travail (ESAT) Saint Joseph**, projet porté par le centre hospitalier Sainte Marie de Privas, soutenu par **l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes à hauteur de 400 000 €**.

Ce montant s'ajoute aux **25 millions d'euros** déjà engagés **par l'ARS** pour la rénovation du CH Sainte Marie de Privas.

## UNE OFFRE DE SOINS DE PREMIER RECOURS

### Qui repose sur un projet de maison de santé pluriprofessionnelle (MSP) à Privas

- Inscrit dans la dynamique impulsée par les acteurs locaux
- Cette MSP a vocation à s'articuler avec le centre hospitalier pour favoriser l'exercice mixte ville/hôpital de ses praticiens et notamment des spécialistes.
- Un soutien de l'ARS sera apporté dans l'élaboration du projet et la mobilisation des aides au développement de l'exercice mixte ville/hôpital.
- La coordination de l'offre de soins de ville mais également ville/hôpital sur le territoire privadois doit pouvoir se concrétiser au travers d'une communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS). A noter que Privas et ses alentours portent actuellement trois projets de MSP.

## DES FONDAMENTAUX DE GESTION ET DE GOUVERNANCE RESTAURÉS

Afin de permettre la poursuite des travaux menés par M. Joël Bouffiès dans le cadre de sa mission d'administrateur provisoire, **une transition sera assurée à compter du 8 octobre par M. Francisco Moreno** en attente de la nomination d'un directeur de plein exercice au CH des Vals d'Ardèche de Privas.

Ce nouveau directeur aura pour objectif principal de remettre le CHVA dans les conditions de qualité et sécurité des soins permettant de lever la non certification prononcée par la HAS, au-delà de la poursuite de restauration des fondamentaux de gestion et de mise en œuvre du projet ci-dessus.